

CONCOURS DE ROME

L'Académie des Beaux-Arts s'est réunie le 3 juillet, sous la présidence de M. Le Sidaner, assisté de M. Pontremoli, vice-président et de M. Adolphe Boschot, secrétaire perpétuel, en vue de juger le Concours ouvert pour l'attribution du Grand-Prix de Rome de Composition musicale. Aux membres de la Section de Musique, MM. Alfred Bachelet, Gustave Charpentier, Georges Hüe, Henri Rabaud, Florent Schmitt (M. Gabriel Pierné, souffrant, s'étant fait excuser), se trouvaient adjoints MM. Henri Busser, Guy-Ropartz et Marcel Samuel-Rousseau.

La Cantate, qui avait pour titre *la Belle et la Bête*, était de M^{me} Claude Orly. C'est une chose informe, qui n'a de nom dans aucune langue, et il faut louer en bloc tous les candidats d'avoir réussi à réaliser un travail fort honorable dans l'ensemble, bien qu'étant desservis par un texte dont la niaiserie est un défi à l'imagination.

Dans la grande salle illuminée d'un palais fabuleux, où se dresse une table magnifiquement servie et où les murs sont décorés de roses, arrivent la Belle et son père, le Marchand. Celui-ci, étant entré imprudemment, la veille, dans cette même salle et ayant, à la légère, cueilli une rose pour sa fille, s'est vu condamner, par un monstre en furie, à payer de sa vie ce « crime affreux ». Un sursis lui a été cependant accordé jusqu'à la neuvième heure du lendemain, pour le cas où un être l'aimerait assez pour « proposer sa vie en rachat de la sienne ». La Belle, résolue à s'offrir en holocauste, accompagne donc son père dans cet ultime voyage. Neuf heures sonnent; la Bête surgit, chasse le Marchand, offre galamment une rose à la Belle, lui fait goûter les mets succulents du festin, s'attendrit, soupire d'émotion en « un bruit si épouvantable que tout le palais en retentit ». La Belle lui avoue qu'elle aime toutes les bêtes, invoque la Bible à cette occasion, se prépare à reprendre la liberté que la Bête lui rend, mais, sentant le désespoir de celle-ci et éperdue de sa bonté, s'attendrit, elle aussi, et prononce des mots d'amour. Ces paroles sont un talisman grâce auquel la Bête est métamorphosée en Prince charmant, et, dans le décor d'un jardin fleuri de roses, où, d'un carrosse magnifique tiré par des libellules toute la famille de la Belle descend dans des costumes constellés de pierreries, le conte s'achève en un alleluia d'amour.

Tout cela n'appelait que médiocrement la musique. Mais le texte, d'un affreux prosaïsme constellé de non-sens, d'impropriétés et de chevilles, le repoussait plus encore. Les candidats ont le plus souvent réussi à camoufler cette indigence lamentable. Grand fut leur mérite ! Mais peut-être l'effort accompli en commun pour lutter contre ce sujet médiocre eut-il pour conséquence une uniformité de réalisation. Celle-ci se manifesta par une certaine similitude de style et par la bizarre concordance de la tonalité prédominante de toutes les cantates, oscillant à peu près exclusivement, on ne sait trop pourquoi, de *mi* majeur (MM. Dutilleux, Lantier, Serventi pour la partie centrale) à *ut* majeur. D'autre part, une méprise à peu près générale amena les candidats à confier le rôle de la Bête à un baryton, et comme celui du Marchand était tout naturellement attribué à une basse, il en est résulté un déséquilibre, créé par l'opposition de deux voix graves d'hommes à une voix de soprano (qui même, pour M. Grunenwald, était presque un mezzo). Seuls MM. Hubeau et Lavagne (M. Hubeau surtout), ont compris que ce rôle de la Bête devait être chanté par un franc ténor, ce qui, en assurant l'architecture musicale de la partition, était conforme à la vérité, puisque la Bête est, comme Faust, un personnage à transformation dont le premier aspect n'est qu'apparence provisoire, alors que le second est le seul réel.

Le Premier Grand-Prix a été décerné à M. Victor SERVENTI, né à Alger le 23 juin 1907, élève de M. Henri Busser, et qui concourait pour la première fois. Sa cantate, exécutée par M^{lle} Christiane Gaudel, MM. Charles Panzéra et Jean Hazart, avec, au piano, l'auteur et M^{lle} Irène Aïtoff, se recommande par la solidité de la construction générale et de l'écriture, et surtout par la très grande justesse de la déclamation. Un bref prélude crée l'atmosphère, et toute l'action se déroule ensuite, suivie pas à pas par une musique toujours appropriée, où l'on doit louer notamment la première phrase du marchand, un exquis lied de caractère lauréat confié à la « Bête » amoureuse, un joli chant de la « Belle », contrepointé de manière fort plaisante, et le trio final, bien échafaudé et expressif, qui fait penser à Massenet.

M. Serventi concourait pour la première fois, mais il se trouvait, d'autre part, à la limite d'âge maxima, et cette considération a semblé décisive à certains de ses juges.

M. Pierre LANTIER, né à Marseille le 30 avril 1910, élève de M. Henri Busser, qui avait concouru sans succès en 1935 et 1936, a obtenu le Premier Second Grand-Prix. Sa cantate, interprétée par M^{me} Ritter-Ciampi, MM. Roger Bourdin et Médus, avec, au piano, M^{me} Renée Staelenberg et M^{lle} Paule Maurice, pouvait sembler, à certains égards, supérieure à celle de M. Serventi. On a été agréablement surpris de constater que ce candidat, qui, dans ses deux concours précédents, ne s'était pas élevé au-dessus d'un niveau honorable et n'avait réussi qu'à réaliser un travail assez académique, a su, cette fois, équilibrer fort adroitement une cantate qui, en dépit du sujet et du texte, possède un véritable caractère d'opéra-comique. M. Lantier y témoigne d'un sens avisé des oppositions, d'une heureuse recherche de rythmes donnant à sa composition de la couleur et de la vie, d'une louable qualité d'écriture vocale et d'une aisance mélodique qui, chez lui aussi, évoque fréquemment Massenet, et ne verse jamais dans la vulgarité.

Le Deuxième Second Grand-Prix a été décerné à M. André LAVAGNE, né à Paris le 12 juillet 1913, élève de M. Roger-Ducasse. C'était son premier concours. Il eut pour interprètes M^{lle} Janine Micheau, MM. Georges Cathelat et Charles-Paul, avec, au piano l'auteur et M^{lle} Colette Gaveau. Sa cantate témoigne de très réelles qualités musicales, mais qui se manifestent le plus souvent en marge du sujet : prélude symphonique rêveur, d'un joli caractère, mais n'ayant rien à voir avec l'action qui suit ; deux airs évoquant l'un et l'autre *Boris Godounow*, le premier avec une indiscretion gênante ; bref développement de ballet, visiblement « plaqué » dans la partition ; tous ces fragments étant reliés par des formules assez conventionnelles de musique dramatique, faites surtout des traditionnels « coups d'orchestre ». La déclamation, lente, est retardée encore par de continuelles et inutiles répétitions de mots et même de phrases, conçues en fonction du seul « développement » symphonique.

M. Jean HUBEAU, né à Paris le 22 juin 1917, élève de Paul Dukas, qui avait remporté en 1934 le Premier Second Grand-Prix, et, depuis, n'avait plus concouru, est resté sur sa récompense antérieure. Sa cantate eut pour interprètes M^{lle} Germaine Cernay, MM. Saint-Cricq et Etcheverry, avec, au piano, l'auteur et M^{lle} Elsa Barraine. M. Hubeau, dont on voulut, bien imprudemment, il y a trois ans, nous persuader qu'il avait du génie (au prix d'un scandale dont le discrédit et le ridicule retombèrent sur leurs auteurs), est demeuré un élève pourvu de dons musicaux certains, mais qui ne semble guère, quant à présent, dépasser le niveau d'un symphoniste avisé et assez ennuyeux. Bien qu'il abuse un peu du glissando pianistique (ce qui le ramène au ton neutre d'*ut* majeur) son écriture est riche et aisée, mais sa déclamation, qui tend timidement, à plusieurs reprises, vers l'inflexion mélodique, reste sans grand accent expressif, malgré une belle montée du duo et une conclusion apaisée, assez heureuse, du trio final.

M. Henri DUTILLEUX, né à Angers le 24 janvier 1916, élève de M. Henri Busser et à qui on avait décerné en 1936 le Deuxième Second Grand-Prix, n'a pu non plus obtenir davantage. Il eut pour interprètes M^{me} Marthe Nespoulos, MM. José Beckmans et Louis Guénot, avec, au piano, M^{lles} Valérie Hamilton et Jacqueline Pagnier. Sa composition, qui ne semble pas en progrès sur celle de l'an dernier, parut incolore, ingrate, sans personnalité ni originalité, malgré certaines recherches, notamment d'archaïsme (assez faible) dans l'air de la Belle et de construction (un peu laborieuse) dans le trio final.

M. Jean GRUNENWALD, né à Cran-Gévrier (Haute-Savoie) le 2 février 1911, élève de M. Henri Busser et dont c'était le premier concours, n'a rien obtenu. Il fut interprété par M^{lle} Jacqueline Courtin, MM. Endrèze et Narçon, avec, au piano, l'auteur et M^{lle} Sorel-Nitzberg. Son travail, dont le caractère incolore était encore accusé par la tonalité prédominante d'*ut* majeur, sembla assez quelconque, sans relief et sans agrément.

* * *

Tel fut ce concours, dont, souhaitons-le, le résultat le plus favorable sera de susciter une décision de l'Académie des Beaux-Arts en vue de demander enfin, à l'avenir, à un poète ou à un écrivain notables de vouloir bien se charger d'écrire le texte de la Cantate!

Paul BERTRAND.

~~~~~

## Concours du Conservatoire

### TRAGÉDIE

(Mardi 29 juin.)

Membres du jury : M. Henri Rabaud, président ; MM. Edmond Sée, Paul Géraldy, Albert Lambert, Georges Beer, Raphaël Duflos, Dessonnes, J. Croué, René Rocher et J. Chantavoine, secrétaire.

L'on s'est étonné de l'absence, dans le jury, de M. Edouard Bourdet. Celui-ci avait été prié par M. Henri Rabaud, mais ne voulut donner une réponse affirmative qu'à la condition que ses metteurs en scène attitrés, MM. Baty, Dullin, Copeau — M. Jouvet, comme professeur, étant exclu — seraient conviés également. A quoi M. Rabaud répondit fort justement que la présence d'un metteur en scène honorerait la loge présidentielle, mais qu'il lui était impossible d'en accueillir simultanément trois. L'administrateur de la Maison de Molière n'accepta pas cette décision. Et voilà pourquoi la Comédie-Française n'était pas, cette année, représentée parmi les juges.

Le concours de tragédie fut d'une médiocrité affligeante. Quatre jeunes gens seulement — trois femmes, un homme — déclamèrent de façon conventionnelle et terne les beaux vers de Racine.

M<sup>lle</sup> Noëlle avait choisi le rôle d'Hermione dans *Andromaque*. Elle le joua avec intelligence, mais son débit est confus et sa voix assez sourde.

M<sup>lle</sup> Riddez était *Bérénice*, une Bérénice étriquée, larmoyante, ne possédant aucun sens scénique.

M. Chevrier fut un « rugissant » Achille. Il ne manque certes pas de fougue, mais crie sans discernement.

M<sup>lle</sup> Bara, qui concourait dans *Iphigénie* (rôle d'Eriphile), a une voix bien placée, mais ne varie pas suffisamment ses accents.

Les juges décernèrent seulement deux *seconds accessits*, l'un à M. Chevrier, l'autre à M<sup>lle</sup> Riddez. Distinctions bien subtiles à établir, car pas un véritable tempérament dramatique ne se manifesta.

### COMÉDIE

Même jury que pour la tragédie.

HOMMES.

(Mardi 29 juin.)

Concours intéressant, pour lequel le jury se montra sévère. Pourquoi avoir refusé son prix à M. Meyer, dont le métier est sans reproche et qui avait montré en d'excellentes et nombreuses répliques la diversité de ses dons ?

Il ne fut pas décerné de *Premier prix*.

*Seconds prix*. — M. Meyer (classe Jouvet, premier accessit en 1935), dont nous regrettons plus haut l'échec relatif. Sa ressemblance avec son illustre professeur est flagrante : mêmes gestes, mêmes intonations. Mais M. Meyer, malgré ce mimétisme, est un remarquable acteur de composition. Il semble aussi à l'aise dans le comique (*le Mariage forcé* de Molière) que dans l'émotion (*le Chant du Cygne* de Tchekhov). Il sait camper un personnage avec intelligence et sobriété. Sa diction impeccable, son aisance scénique prouvent un comédien de talent. Les extraordinaires progrès qui ont marqué son stage au Conservatoire laissent bien augurer de son avenir.

M. Moulinot (classe Du Minil, second prix en 1936), qui est loin d'être de la « classe » de son camarade. Pourtant, son jeu vulgaire et appuyé n'est pas sans drôlerie. Il interpréta *les Fourberies de Scapin* (rôle de Géronte) dans un bon mouvement, mais en « chargeant » un peu trop, et aussi *la Cruche* de Courteline.

*Premiers accessits*. — M. Castelot (classe Du Minil) est un jeune Belge qui possède le physique de M. Debucourt. Il tient la scène avec un naturel parfait, a de la désinvolture, de l'élégance et surtout beaucoup de fantaisie. Son Oronte du *Misanthrope* fut d'une excellente facture. Il concourait encore dans *Seul* de Duvernois.

M. Hommet (classe Le Roy, second accessit en 1936), a de l'aisance. Mais pourquoi se produire deux fois dans Musset (*Un Caprice* et *les Caprices de Marianne*) qui convient mal à son tempérament ? Le texte « ailé » du poète perd, sous la diction appliquée de M. Hommet, beaucoup de son charme poétique et de son éclat. Combien les répliques de *la Femme nue* et du *Passé* servirent davantage les qualités de sobriété de ce concurrent !

Les trois exclus du palmarès sont M. Albassier (classe Le Roy, premier accessit en 1936), qui parle juste mais n'extériorise pas suffisamment son jeu. Je ne crois pas que son choix de *la Ville Morte* de d'Annunzio ait été très heureux. Ce long monologue demande un pathétisme qui fut totalement absent de son interprétation. Pourtant, M. Albassier a de la distinction et un bon physique.

M. Chevrier (classe du Minil, premier accessit en 1936), devrait éclaircir sa voix rauque, qui vient de la gorge. Il montra de l'autorité dans *le Scandale* de Bataille, mais son jeu est froid.

Quant à M. Bilis (classe Brunot, second prix en 1936), son concours ne valut pas celui de l'an passé. Dans *le Barbier de Séville* il manqua de brio ; dans *le Baiser* de Banville il parut un peu « pâle ». Pourtant ses dons de sensibilité et d'adresse sont rares, et c'est l'interprète rêvé des jeunes héros de Marivaux. Le Théâtre-Français, qui n'est pas riche de ce « style » d'acteurs, ferait bien de songer à cette précieuse recrue.

FEMMES.

(Mercredi 30 juin.)

Doublant presque le chiffre des concurrents masculins, treize jeunes filles interprétèrent scènes classiques et modernes avec des qualités moyennes, mais non pas négligeables. Bonne tenue de concours, sans révélations mais aussi sans navrantes exhibitions. Sans doute un examen scrupuleux avait-il permis un appréciable tri.